



PLUi-HD DE LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

Règlement graphique - plan général
Plan communal : Saulxures-lès-Nancy

Format A0, échelle 1 : 4000

Document approuvé - 11/2025



SCALEN

0 250 m



Zonage

U	Zone urbaine (U)		
AUo	Zone à urbaniser ouverte (AUo)	AUf	Zone à urbaniser fermée (AUf)
N	Zone naturelle (N)	N_r	Zones naturelles : secteurs N _r , N _u , N _v , N _{er}
A	Zone agricole (A)	Ap	Zone agricole : secteur de proximité (Ap)
		As	Zone agricole : secteur de sauvegarde (As)

Protections environnementales, patrimoniales ou paysagères

	Espaces boisés classés à protéger		Espaces boisés classés à créer
	Réserve de biodiversité		Terrains jardins, cultivés, ou non bâtis à protéger

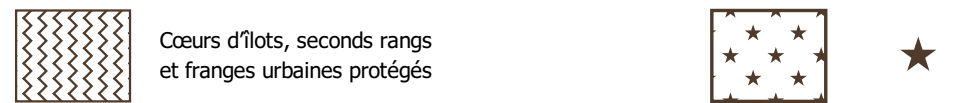
Éléments paysagers protégés :



Éléments environnementaux protégés :



Éléments bâtis protégés :



Voies et chemins à protéger ou à créer

	Chemins à conserver		Chemins à créer (principe de liaison)
	Voies de circulation à créer (principe de liaison)		

Espaces, sites et secteurs de projets

	Emplacements réservés		Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (Espace)
--	-----------------------	--	--

Périmètres comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

	OAP territoriale		OAP sectorielle
--	------------------	--	-----------------

Implantation des constructions principales

- Alignement « continué »
- Alignement « discontinu possible »
- Recul « continué »
- Recul « discontinu possible »
- Marge de recul
- Polygone d'implantation des constructions principales
- Polygone d'implantation des façades des constructions principales
- Polygone d'implantation des façades des constructions principales avec décalage des façades opposé
- Réalisation d'espaces libres

Autres prescriptions graphiques

	Hauteur minimale des constructions principales		Unités commerciales protégées
--	--	--	-------------------------------

Construction en zone A ou N

-
- Bâtiments d'habitation existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes en zone A ou N

